

ASSOCIATION CAPOEIRA NEUCHÂTEL
Concept de protection pour les entraînements dès le 17 août 2020
Valable pour les cours des enfants et adultes



Nouvelles conditions cadres

Dès le 6 juin 2020, la Confédération a autorisé les entraînements sportifs, en observant le respect des concepts de protection propres à chaque club.

Rentrée scolaire: Dès le 17 août 2020 - Dans le cadre des entraînements, les contacts corporels sont à nouveau autorisés dans tous les sports. Cela vaut aussi pour les activités sportives qui nécessitent un contact étroit et constant comme certains sports de combat (lutte, lutte suisse, boxe). Par contre, l'entraînement doit être conçu de manière à ne réunir que des groupes fixes. Une liste des personnes présentes doit également être tenue.

En général, nous allons adopter un entraînement en allégeant les contacts physiques étroits. Dans les couloirs on évitera les poignées de main, et l'accès des parents aux locaux reste interdit et les vestiaires restent fermés. Dans tous les cas, **nous allons observer et intégrer les dispositions éditées en permanence par l'OFSP et OFSPO.**

Les 6 principes suivants doivent être respectés lors des entraînements:

1. Pas de symptôme à l'entraînement

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements ni d'accéder aux locaux. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

2. Garder ses distances

Lors du trajet d'aller, de l'arrivée dans l'installation sportive, lors des discussions, avant et après l'entraînement et lors du trajet retour – dans ces situations ou d'autres similaires, gardez encore vos distances (1,5m) avec les autres personnes et renoncez aux poignées de main ou "high five". Les contacts corporels sont seulement à nouveau autorisés, dans tous les sports, au moment de l'entraînement à proprement parler. L'entraînement doit se dérouler d'une façon normale. Les moniteurs iront formuler des entraînements où le contact étroit sera allégé.

3. Se laver soigneusement les mains

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

4. Etablir des listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le club tient des listes de présence pour tous les entraînements. La personne responsable de l'entraînement est chargée de tenir une liste exhaustive et exacte ainsi que de la remettre à la personne responsable du plan coronavirus. Le club est libre de décider de la forme sous laquelle il souhaite tenir ces listes (par exemple : doodle, application, Excel, etc).

5. Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque organisation qui prévoit de reprendre les entraînements doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, il s'agit de:

- **Mestre Papa (Manoel de Oliveira Lopes - 076 307 4167 ou acn.cte@gmail.com)**
- **Helena Herrera (076 329 06 83 ou acn.cte@gmail.com)**

6. ENTRAÎNEMENTS - COURS SPÉCIAUX AVEC CONTACTS PHYSIQUE ÉTROITS.

Dès le 17 août 2020, les entraînements restent autorisés dans tous les sports, sous réserve du respect des concepts de protection propres à chaque club.

Pour les activités sportives nécessitant un contact physique étroit et constant, l'entraînement doit être organisé de telle sorte qu'il se déroule exclusivement par groupes fixes et avec une liste de présence. On parle de contact étroit lorsque des personnes restent longtemps (plus de 15 minutes), ou de manière répétée, à une distance de moins de deux mètres les unes des autres, sans mesure de protection.

Mesures spécifiques lors des entraînements avec contact physique étroit: Les contacts corporels sont seulement à nouveau autorisés, dans tous les sports, au moment de l'entraînement à proprement parler. L'entraînement doit se dérouler dans un espace d'au moins 10 m² par couple (duo), ce qui signifie qu'un maximum de **27 personnes peuvent participer à nos entraînements (13 duos + 1 moniteur).**

Pour l'instant, le club a décidé d'alléger les séances d'entraînements avec contact physique étroit.

7. Prescriptions spécifiques.

- **Les parents et accompagnants des enfants sont priés de les attendre dehors des locaux. Leur accès sera autorisé exceptionnellement (pour une raison justifiée), seulement avec le port du masque.**
- **A l'entrée et en sortant des locaux, les élèves se désinfectent les mains avec du produit prévu à cet effet (avec du savon un désinfectant).**
- **Les élèves obéissent la signalétique spécialement mise en place (tracés au sol, panneaux etc).**
- **L'accès aux vestiaires est interdit.**
- **Nous demandons donc aux élèves/capoeiristas d'arriver aux cours déjà habillés.**
- **Entre chaque cours, un battement de 10 minutes est appliqué pour la désinfection de la salle et du matériel utilisé, à fin d'éviter le contact entre les participants de deux cours.**

*¹ Valable pour les salles: Académie de Capoeira (Route des Falaises 21, 2000, Neuchâtel / Salle de Gymnastique du Collège de Vauvilliers à Boudry / Salle de Lausanne: Chemin du Martinet 7bis, 1004 Lausanne / Club de Vo Vietnam - Alexis-Marie Piaget, 73, 2300 La Chaux de Fonds).

Neuchâtel, le 14 août 2020.


Comité - Association Capoeira Neuchâtel